Travailler à plusieurs en agriculture

Formation avec accompagnement individualisé

Public cible
Agriculteurs.trices ou personnes proches de l'installation, souhaitant travailler en collectif

Objectifs
Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif. Discerner les aspirations de chacun et le projet commun. Clarifier les règles de fonctionnement du groupe concernant l'argent, le travail ou la prise de décision. Mesurer l'adéquation entre la/les forme/s juridiques existantes et son projet collectif. Expérimenter des outils de construction du collectif et des outils de communication pour réguler les conflits.

Enjeux
Travailler à plusieurs en s'associant en agriculture est souvent une option envisagée pour mener l'activité agricole plus sereinement. Gestion du temps de travail partagée, implications économiques et financières, prise de décision, etc... nombre de questions surgissent alors, en amont ou pendant l'association. Il est indispensable de réfléchir le collectif aussi bien sur les aspects juridiques, pratiques et humains, afin d'anticiper les sources de conflits qui peuvent en découler et mettre en danger l'activité agricole.

Pré-requis
Pas de pré-requis nécessaire

Contenu
Conditions de réussite d'un projet collectif
Objectifs et aspirations individuels, clarification du projet commun.
Outils de construction et de régulation d'un projet collectif.
Outils de gestion d'un projet collectif : charte, statuts, règlement intérieur.
Apports sur la gouvernance, le partage du travail et le partage de l'argent au sein d'un groupe.
Règles de fonctionnement d'un groupe. Apports sur l'entraide agricole.
Adéquation du projet collectif aux formes juridiques existantes (GAEC, EARL, SCEA, SCOP, Association, entraide...).
Outils de communication : CNV, écoute active, régulation...

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 28/02/2023

Tarifs
Non adhérent 890€
Pour les contributeurs VIVEA : 890 € pour 14h de formation + 4h d'accompagnement individualisé pris en charge par VIVEA. Demandeur d'emploi : demande à faire à Pole Emploi. Autre cas, nous consulter

Plus de renseignements
Solène Ballet
contact@adear84.fr
ARDEAR / ADEAR Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 04 90 74 19 86

Accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

Taux de satisfaction : En 2021, 90 stagiaires ont été formés par l'ARDEAR PACA lors de 10 formations pour une durée totale de 710 heures en présentiel. Le taux de satisfaction globale des personnes formées en 2021 est de 8,77/10.%

Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la convocation à la formation.

Dates, lieux et intervenants

07 mars 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	84300 Cavaillon	Carla Scorsino, accompagnatrice installation et formatrice à l'ADEAR Vaucluse
14 mars 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	84300 Cavaillon	Carla Scorsino, accompagnatrice installation et formatrice à l'ADEAR Vaucluse

Financeur(s)

Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708